

LE BPJEPS AC À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

- Un partenariat avec une association artistique d'éducation populaire, réseau dédale, pour les UC de mention 3 et 4.
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.
- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté, répondant à un enjeu fort de l'éducation populaire.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :
8652 € + 50 €
 de frais de dossier
 (les personnes
 demandeurs d'emploi
 en sont exonérées).

**Coût horaire
 de la formation :** 12 €

Coût en modulaire :
UC 1 (168 heures) : 2016 €
UC 2 (168 heures) : 2016 €
UC 3 (182 heures) : 2184 €
UC 4 (168 heures) : 2016 €
Positionnement (35h) :
 420€

Coût avec le module
 optionnel accueil et
 intégration de personnes
 en situation de
 handicap : 9072 €.

PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ELIGIBLE AU

CPF

Plus d'informations sur le
 CPF monétisé sur :
www.moncompteactivite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).
 Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

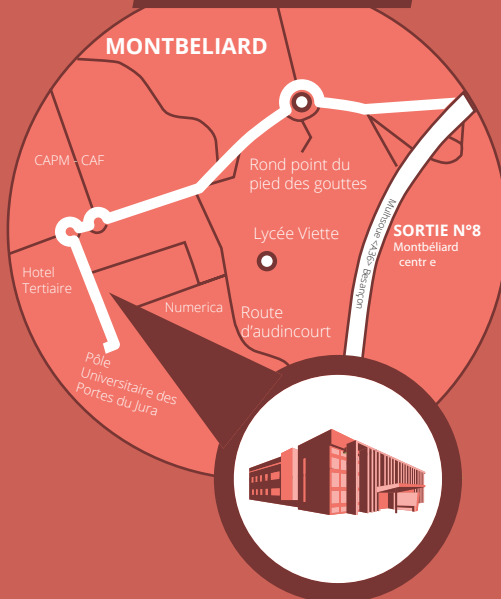
Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

- Horaires de la formation : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Bourgogne Franche-Comté.
- Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD) sont prévues dans la formation.



PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
 25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92

www.trajectoire-formation.com

Contact : herve.sellier@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur jeunes

Animation culturelle

Formation en alternance

En partenariat avec

réseau
 DE DALE

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
 de l'Éducation Populaire et du Sport
 Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat)
 Spécialité « Animateur »

**DU 6 SEPTEMBRE 2021
 AU 17 JUIN 2022
 À MONTBÉLIARD**

Conception : Martin Sombsthay



Animateur.trice professionnel

LE MÉTIER

L'animateur.trice jeunes :

- construit une offre de loisirs favorisant la rencontre et la responsabilisation du. des jeune.s ;
- crée des espaces d'engagement citoyen et de prise d'initiative en lien avec le territoire ;
- valorise la jeunesse comme ressource du territoire ;
- fait repères pour les jeunes, les parents, les partenaires.

Les spécificités de l'animation jeunesse :

L'animateur.trice jeunes, fort d'une connaissance fine du public jeunes et de son cadre d'intervention, est en capacité de concevoir des projets d'animation et d'accompagner les jeunes dans la création de projets.

A partir de leurs besoins et attentes, il coconstruit avec les jeunes des projets d'activités mobilisant des techniques d'animation adaptées, notamment culturelles.

L'animation culturelle est pour l'animateur jeunes un levier d'émancipation, d'épanouissement au service des jeunes et de l'éducation populaire.

LA FORMATION

UC1

ENCADRER LE PUBLIC JEUNES DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE :

- connaissance du public 11-25 ans
- enjeux et sens de l'animation jeunesse
- structures, réglementation et dispositifs de l'animation jeunesse

UC2

METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :

- conception d'un projet d'animation
- méthodologie de projet
- les différents types de projets

UC4

ANIMER AVEC DES TECHNIQUES CULTURELLES ADAPTÉES À UN PUBLIC JEUNES :

- vivre et traiter des techniques d'animation culturelles
- leviers d'émancipation et d'implication du public
- de la séance d'animation culturelle au projet d'activités

UC3

CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION JEUNESSE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS CULTURELLES :

- culture et territoire
- culture et identité
- culture et mixité
- culture et environnement

DES MISSIONS

Durée totale :

En centre de formation :
108 jours, soit 756 heures, dont :

- 5 jours de positionnement ;
- 5 jours de module additionnel accueil et intégration de personnes en situation de handicap - optionnel.

En stage pratique :
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de 1 414 heures.

ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

• Tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

Conditions d'accès à la formation :


- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.
- Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).
- Produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle (un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques ou culturelles du candidat) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

Inscription :

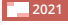
Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.


Epreuves de sélection mensuelles :

DÉPÔT DE DOSSIER :

 Dossier de candidature avant le **15** de chaque mois.

ÉPREUVES DE SÉLECTIONS :

 Tous les derniers vendredi de chaque mois, étude de cas écrite le matin.

 Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations.

Formation en modulaire :

Chaque UC peut être suivie et validée séparément.

La formation peut également être réalisée en 2 ans, avec :

- UC 2 et 4 la première année
- UC 1 et 3 la deuxième année.

